

## Revitalisation du centre-ville de Magog Début de la phase 2 des travaux

**Magog, le 20 avril 2020** – La Ville de Magog informe les citoyens que la phase 2 des travaux de revitalisation du centre-ville débutera au cours de la semaine du 27 avril. Pour en accélérer la réalisation, la rue Principale sera fermée à la circulation automobile du lundi matin jusqu'en fin de journée le vendredi.

La mairesse, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, explique les décisions du conseil municipal et de l'entrepreneur : « maintenant que le gouvernement Legault a ajouté l'aménagement paysager à la liste des activités permises, nous pouvons commencer la phase 2 des travaux, soit l'étape de la finition. Nous souhaitons profiter du fait que la plupart des commerces et services soient fermés pour accélérer leur réalisation. Notre objectif est que tout soit en place à la Fête nationale du Québec pour démarrer la saison estivale en beauté, dans un centre-ville flambant neuf. C'est pour cette raison que nous avons opté pour la fermeture de la rue. L'entrepreneur pourra déployer plusieurs équipes qui travailleront simultanément, tout en maintenant une distance d'au moins deux mètres entre chaque travailleur. »

Elle ajoute que « nous espérons de tout cœur que le gouvernement approuvera l'ouverture des commerces avant le 24 juin. Dans ce cas, la Ville évaluera d'autres solutions pour faciliter la circulation automobile et l'accès aux commerces. »

### Circulation automobile

Pendant les travaux, seuls les véhicules suivants pourront circuler sur la rue Principale :

- Véhicules de livraison;
- Véhicules d'urgence;
- Véhicules des résidents et des commerçants de la rue Principale qui ont accès à un stationnement privé du côté sud de la rue.

La rue sera ouverte à la circulation du vendredi en fin de journée jusqu'au lundi matin. La situation sera réévaluée si les activités commerciales devaient reprendre leur cours normal avant la fin des travaux.



### Stationnements

Aucun stationnement ne sera permis sur la rue Principale pendant les travaux puisque les cases seront utilisées par l'entrepreneur.

Les stationnements municipaux du côté nord de la rue, soit celui du parc des Braves et celui de la place du Commerce, seront toujours accessibles à partir de la rue Saint-Patrice et seront gratuits jusqu'à nouvel ordre. Les stationnements Bras-de-Rivière et Dufault pourront également être utilisés sans frais.

Les personnes qui iront chercher des plats à emporter ou qui se rendront dans les autres commerces ouverts pourront utiliser le stationnement le plus près de leur destination.

### Circulation locale et détour

Les automobilistes pourront emprunter la rue Saint-Patrice Ouest pour accéder aux stationnements municipaux. Cette dernière devra toutefois être réservée, autant que possible, à la circulation locale pour éviter les engorgements à l'intersection de la rue Merry Nord. La Ville recommande à la population de suivre les indications qui suggéreront un détour par la rue Bowen.

Pour consulter le plan indiquant les différentes entraves, [cliquez ici](#).

### Accès piétonnier

Les piétons auront accès aux trottoirs de la rue Principale. Si certaines sections des trottoirs devaient être fermées temporairement pour l'exécution de certains travaux, de la signalisation sur les lieux indiquera le passage à utiliser.

Les zones de sécurité des travailleurs seront délimitées. La Ville compte sur la collaboration de la population pour les respecter, car la sécurité de tous en dépend.

### Travaux de la phase 2

- Retirer les poteaux électriques;
- Finaliser les trottoirs (bordures et pavé de béton);
- Installer les cadres et les grilles des fosses de plantation;
- Planter les végétaux;
- Installer le mobilier urbain;
- Installer le pavé de béton pour les traverses piétonnières;
- Procéder au pavage et au marquage final.



La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, tient à remercier tous les commerçants, les propriétaires d'entreprise de services et les résidents du centre-ville pour leur patience et leur grande collaboration. Elle ajoute que « ce sont des temps très difficiles et incertains pour eux, mais soyez assuré que nous prendrons toutes les mesures possibles pour accélérer les travaux et les terminer dans les meilleurs délais. Nous avons très hâte de vous revoir dans notre superbe centre-ville. Nous n'attendons que cela pour joindre nos actes à nos paroles. Je vous invite à acheter local chez l'un de nos commerçants et aussi à visiter et à naviguer sur le site [www.lachatlocal.com](http://www.lachatlocal.com). »

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 350

